CR CSSCT PNC Du 4 juin 2025

Sont présents : Thomas MICHARDIERE, Président de la CSSCT PNC

Les membres de la CSSCT PNC : Delphine AUBIN coordinateur
Christelle PAGONAKIS
Naima OUAZAR
Njima CHAMEN

Invité :
Johan JONCOUR
Astrid AURAY
David MOLENGA
Julien MAUDET
Lucie PAILLAUD
Coralie FIALA
Chicrallah FAOUAZ
Margaux COCHON

Membres de droit :
Loëva BOUDIGOU, Inspectrice du travail Siège de NTE
Vincent BERTON, Ingénieur contrôle Carsat de NTE
Marie-Andrée COMESSE Médecin du travail CDG
Docteur BLANOT Médecin du travail CDG
Sandrine RENQUIN, Adjointe DPNC Responsable du Pôle Réglementaire et Processus
Fabienne PAUGAM-ARZUR, Responsable Santé, Sécurité au Travail

Sommaire :

CR CSSCT PNC Du 4 juin 2025 1

1. Désignation coordinatrice CSSCT PNC 4

2. RH-SST-QVCT : depuis Mars 2025 4

2.1 Indicateurs AT/ MP avec distinction OBT/TMS 4

2.2 Suivi maladie professionnelle 5

2.3 Suivi absentéisme (court et long) 5

2.4 Suivi aménagements de poste pour raisons médicales : suivi des cas en cours et retours sur les mises en place (tableau RH) 5

2.5 Point étape prévention des TMS 5

2.6 Point sur les nouveaux trolleys 5

2.7 Point sur les protections auditives 6

2.8 Point sur la distribution des EPI Gants pour four : état des lieux et retours sur la dotation 7

2.9 Point hygiène cabine : contrôle et actions correctives concernant les galleys, trolleys et poubelles 7

2.10 Point sur les équipements de protections des sièges de structure (antichocs) 7

3. PRODUCTION 7

3.1 Point sur la validation des visites hôtels effectuées et à venir 7

3.2 Acceptation DDA OFF et ON et base préférentielle 8

3.3 Point Crew lounge BLL et irrégularités BLL 8

3.4 Point Irrégularité HAJ- Safety Report 9

3.5 Point irrégularité TRN 9

3.6 Navette à CDG pour les day-use entre 2 vols 9

3.7 Planning 2023/2024/2025 9

4. DSVMR : 10

4.2 Suivi REF problématique QVCT dans la construction des plannings. 10

4.1 Indice fatigue et stats débarquement clause fatigue (ACR) 10

4.2 Point sur l'évolution IQPN 11

5 FFO 11

5.1 Indicateurs des derniers événements FFO 11

5.2 Organisation et calendrier du Groupe de Travail FFO 11

5.3 Demande de mise en place d'un process d'information 11

6 QUESTIONS DIVERSES 11

6.1 Point d'information sur le changement de localisation du CEMPN Brest > CEMPN Quimperlé 11

6.2 Point MT LYS vers CDG - Modalités de mise en place.....11
6.3 Point RPS et fit to fly 12
6.4 PPV CDG 12

Préambule

« Nous souhaitons aujourd'hui alerter les membres de la Direction sur la situation préoccupante de nombreux jeunes HST récemment intégrés.

Au vu des plannings mal construits, d'un dimensionnement inadapté et d'une conjoncture interne tendue, beaucoup de ces jeunes se retrouvent avec un nombre d'heures de vol très bas. Conséquence directe : des difficultés financières majeures. Certains peinent déjà à subvenir à leurs besoins essentiels.

Nous craignons que ces difficultés économiques n'aient rapidement des répercussions graves sur leur santé mentale, leur stabilité personnelle et donc leur sécurité au travail.

C'est une population fragile, et nous vous demandons aujourd'hui de prendre vos responsabilités :

- *En améliorant la construction des plannings,*
- *En ralentissant temporairement les recrutements,*
- *Et en accordant une attention particulière à ces personnels en difficulté.*

Il est urgent d'agir en prévention. La santé mentale est aussi un enjeu de sécurité au travail."

La Direction rappelle que chacun des PNC est rémunéré mensuellement à hauteur du SMMG correspondant à leur échelon d'ancienneté, et ce, même s'ils ne réalisent pas sur le mois considéré, le nombre d'heures minimales.

À la suite de cette alerte, le DOA a indiqué qu'il prenait la situation en considération. Des échanges sont prévus avec la production afin de travailler à un lissage des plannings.

Les élus ont par ailleurs demandé une communication plus régulière et transparente concernant l'avancement du programme de rétrofit afin de rassurer les salariés sur ce projet d'entreprise majeur.

L'appareil HBLV devrait être entièrement rétrofité d'ici le mois d'août. Une fois celui-ci remis en service, le rythme de rétrofit devrait atteindre quatre avions par mois.

Des forums d'échange seront à nouveau organisés en salle PPV pour assurer un suivi et un dialogue régulier avec le terrain

Concernant les appareils :

- **HBLB** : équipé du Wi-Fi, mais non rétrofité.
- **HBQA** : non rétrofité, équipé d'un four mais sans Wi-Fi ; il est recommandé de ne pas l'utiliser dans un premier temps.

Une demande d'information CSE a été formulée sur la mise en service des fours en raison de modifications concernant les conditions de travail.

1. Désignation coordinatrice CSSCT PNC

Delphine Aubin est désignée coordinatrice de la CSSCT PNC.

2. RH-SST-QVCT : depuis Mars 2025

2.1 Indicateurs AT/ MP avec distinction OBT/TMS

Le nombre d'accidents du travail (AT) est en baisse par rapport à 2024, mais reste significatif. Sur la période du 01/01/2025 au 30/04/2025, 20 AT avec arrêt ont été enregistrés, contre 24 en 2024. Les taux de fréquence et de gravité sont en amélioration.

Les causes principales identifiées sont :

- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) : 5 AT avec arrêt depuis janvier 2025 (manipulation de trolleys, postures prolongées, embarquement),
- Les otalgies (maux d'oreilles) : 13 AT avec arrêt (soit 54% de la répartition des causalités d'AT). Elles sont majoritaires.
- Les chutes plain-pied ou de hauteur, heurts avec objets, et manutention mécanique.

TAUX DE FRÉQUENCE		
	PNC	**HOP!**
2024	**130** *Objectif annuel 2024 : 95*	***51*** *Objectif annuel 2024 : 40*
12 DERNIERS MOIS (au 30/04/25)	**113** *Objectif annuel 2025: 135*	***48*** *Objectif annuel 2025 : 50*

Tableau 1: Evolution Taux de fréquence

TAUX DE GRAVITÉ		
	PNC	**HOP!**
2024	**2,41** ***Objectif annuel 2024 : 4,5***	***1,24*** ***Objectif annuel 2024 : 1,9***
12 DERNIERS MOIS (au 30/04/25)	**2,3** ***Objectif annuel 2025: 3***	***1,07*** ***Objectif annuel 2025 : 1,7***

Tableau 2: Evolution taux de gravité

La DOA a diffusé une communication de prévention sur le thème des OBT en date du 06 juin 2025 « Prévention des maux d'oreilles otalgies ».

Autre fait saillant : les turbulences qui, par leur augmentation (changement climatique) induisent davantage d'AT que les années précédentes : le service SST, en collaboration avec les équipes de la SDV Cabine, sont en veille sur le sujet, notamment en effectuant des comparaisons avec années précédentes et en analysant les évènements.

2.2 Suivi maladie professionnelle

Des déclarations qui se poursuivent avec les TMS (=tableau 57) en grande majorité.

En revanche, la commission note des déclarations qui date de plus d'un an sans reconnaissance effective dû à un retard CPAM dans le traitement.

2.3 Suivi absentéisme (court et long)

L'absentéisme globale diminue avec l'arrivée des beaux jours malgré une légère hausse à LYS.

Autre variable à prendre en considération la baisse des vols et le sureffectif conjoncturel HST pendant la période.

La baisse est portée par la base de CDG alors que l'absentéisme de la base de Lyon reste stable. Pour les élus de la CSSCT PNC, le renouvellement de la population par des PNC avec moins d'ancienneté à CDG se voit dans les indicateurs.

L'absentéisme court diminue également.

[NB : Au-dessus de 10 de taux c'est assez favorable].

2.4 Suivi aménagements de poste pour raisons médicales : suivi des cas en cours et retours sur les mises en place (tableau RH)

Slides

2.5 Point étape prévention des TMS

Les TMS demeurent une problématique importante. Plusieurs AT sont liés à la manipulation des trolleys ou à des postures contraignantes. Le GT sur le renouvellement des trolleys se poursuit afin de déterminer le produit le plus adapté aux besoins des PN

2.6 Point sur les nouveaux trolleys

Des tests ont été réalisés par Air France à l'AFCA, le 15 avril avec différents types de trolleys (full size et half size).
Déroulement des tests :

- 3 prestataires sélectionnés ont envoyé des trolleys pour la phase test
- Différentes situations pour les tests en maquette EPU (extraction, rangement, vol en croisière, turbulences modérés et fortes)
- Tests effectués en mode aveugle, réalisation d'une fiche de notation par chaque testeur
- 1 trolley se démarque des autres

Certains résultats peu concluants :

- Problèmes importants sur le freinage (pédales trop petites, manque de butée), Pédale permettant le freinage pas assez large
- Faiblesses de la tablette (fragile, instable),
- Préhension difficile sans tablette déployée,

- Poignées d'ouverture peu ergonomiques.

D'autres résultats positifs :
- Bon freinage
- Bonne qualité de tablette

Des améliorations ont été identifiées et sont reportés au prestataire pour voir les possibilités d'évolution. Les tests doivent se poursuivre chez les prestataires (Servair, Aertech).

Les membres de la CSSCT PNC s'interrogent sur le parc doté : CDG et LYS ou bien uniquement CDG ?

➔ La Direction précise que les nouveaux trolleys seront injectés dans le parc de LYS, peu de trolleys au début du process puis davantage au fil du temps.
➔ 35 000 trolleys actuellement - remplacement à hauteur de 4500/an (VRA /VDA) donc une mixité à prévoir sur quelques années.
➔ NB : Nos trolleys actuels seront amortis en 2027. C'est par anticipation qu'AF et HOP travaillent sur les évolutions et renouvellement des trolleys

Les élues ont mentionné les Safety-Reports mentionnant des trolleys sans poignée et leur impact négatif sur les articulations du membre supérieur qui sont assez fréquent. Le service SST précise qu'il n'est pas possible de demander des trolleys avec poignée (parc appartenant à AF et trolleys avec poignée qui ont un pb de frein).

2.7 Point sur les protections auditives

Le partenariat avec ELACIN a été validé. Une procédure de dotation complète a été mise en place :
- Demande via mail par le salarié,
- Envoi de voucher par le prestataire
- RDV chez l'audioprothésiste pour moulage,
- Livraison des protections au domicile,
- Protocole de port et tutoriels vidéo transmis aux PNC.

Des commandes ont été engagées (40 paires fin mai).

Le process de dotation semble robuste. Il a été finalisé comme suit :

Demande du PNC

- Mail à qpp-pnc@hop.fr par le salarié) pour effectuer la demande, le responsable de base peut répondre aux questions sur la démarche.
- Prise de contact systématique avec le PNC pour échanger
- Intégration dans le tableau de suivi (noms, adresse, type de demande…)

Prise en compte par le prestataire et actions qui en découlent

- Envoi du tableau au prestataire pour prise en compte et envoi de voucher individuel intégrant l'adresse de l'audio prothésiste
- Le PNC prend rdv pour faire le moulage
- Fabrication des protections chez ELACIN
- Envoi des protections au domicile du salarié une fois fabriquée

Actions côté DOA SST PNC

- Envoi mail à PNC avec le protocole de port des protections auditives qu'il doit retourner signer
- Protocole accompagné de 2 vidéos : mise en place et entretien
- Insertion dans le dossier métier du PNC

2.8 Point sur la distribution des EPI Gants pour four : état des lieux et retours sur la dotation

Distribution quasi égale au regard de l'effectif de chacune des escales : :

- 337 PNC à CDG (env. 76,5 % dotés),
- 97 PNC à LYS (env. 76 % dotés).

2.9 Point hygiène cabine : contrôle et actions correctives concernant les galleys, trolleys et poubelles

Trois COPILs ont eu lieu avec Air France. Principales actions :

- Harmonisation des cahiers des charges,
- Lancement de contrôles qualité à CDG (CityOne, Nego Partner),
- Volonté d'impliquer les PNC dans des audits ponctuels ciblés (ex. vérification après nettoyage de nuit pour relever les non conformités),
- Problèmes identifiés en demi-tour et en escale "bout de ligne", avec un manque de contrôles à LYS notamment. Il y a trop peu d'avion qui dorment à CDG où sont effectués les nettoyages de nuit ce qui impacte la propreté cabine.

Des mesures spécifiques pour l'hiver (nettoyage sols/moquettes) et les incidents PAX sont à renforcer et ont été intégrées dans les réflexions.

Demande élues CSSCT PNC de faire attention aux logements de matériel de sécurité, souvent oublié des opérations de nettoyage.
La Direction précise que chaque REX lié à des dysfonctionnement ménage sont systématiquement transmis à Air France pour information et actions correctives auprès du sous-traitant.

2.10 Point sur les équipements de protections des sièges de structure (antichocs)

Demande en cours auprès Embraer et recherche sur le marché

3. PRODUCTION

3.1 Point sur la validation des visites hôtels effectuées et à venir

Visites réalisées :

- **PMI (avril)** : El Cid THB non validé ; Maria Victoria validé pour standby ; Maria Isabel validé pour nuits courtes.
- **DBV (avril)** : Croatia Cavtat sélectionné.
- **IBZ (mai)** : Los Felices non validé ; THB Los Molinos et Insotel Fenicia validés.

Visites à venir : CDG (juillet), TRN (septembre).

3.2 Acceptation DDA OFF et ON et base préférentielle

	202501	202502	202503	202504
CDC	93,0 %	97,2 %	93,6 %	93,3 %
HST	97,4 %	96,7 %	98,1 %	96,6 %

Tableau 3: Taux d'acceptation global des DDA

CDC	CDG OFD	CDG ON	LYS OFD	LYS ON
202501	116	45	39	13
202502	135	39	39	14
202503	147	58	39	16
202504	143	53	47	13

HST	CDG OFD	CDG ON	LYS OFD	LYS ON
202501	86	40	34	16
202502	91	50	34	13
202503	106	53	35	12
202504	110	56	32	12

Les taux d'acceptation sont élevés pour les DDA de OFF mais pas pour les DDA de ON.

Les DDA, ont un impact sur le lissage planning. De fait, l'outil ne semble pas en mesure d'être performant pour permettre une répartition optimale des vols entre PNC. Cela constitue un réel problème structurel. En effet, les élues ont rappelé que l'acceptation des DDA est primordiale et qu'elle ne devrait impacter autant la répartition des vols entre PNC.

3.3 Point Crew lounge BLL et irrégularités BLL

D'après la production PN : Hôtel Legoland ne dispose pas de Crew lounge. Interdiction de réchauffer des plats. Les équipages sont logés au rez-de-chaussée, avec des règles de silence strictes après 22h.

Les élus ont rappelé que l'hôtel semble très ferme sur son règlement intérieur pour ce qui concerne la QVCT équipage (retour à la négative) alors qu'il ne le respecte pas lui-même en matière de nuisances sonores. De nombreux rapports font état de bruit le soir, bruit important dû à la proximité de la salle de jeu des enfants avec les chambres attribuées.

Les chambres en étage donnent quant à elles, sur le parc LEGOLAND avec des nuisances sonores considérables de musique enfantine.

Cet hôtel ne posait pas de problème en repos réduit (chambre du haut). Les changements de découpe de rotation doivent pousser la compagnie à s'interroger sur le bien-fondé de rester dans cet établissement en repos normal.

3.4 Point Irrégularité HAJ- Safety Report

D'après la production PN et après vérification de leur part :

Les chambres sont désormais affectées aux 4e et 5e étages, côté parc. Le contrat de l'hôtel Leonardo a été renouvelé jusqu'en mars 2026.

Cependant, cela ne correspond pas aux constats issus des rapports Safety et CRE. L'hôtel est bruyant et présente également un problème de luminosité.

Les élues n'avaient pas validé cet établissement en raison de non-conformités réglementaires évidentes, notamment en cas de repos réduit.

Ils demandent à quitter rapidement cet établissement afin de préserver la sécurité des vols et des équipages.

3.5 Point irrégularité TRN

Rappel effectué à l'hôtel concernant :

• L'isolement des chambres de l'équipage,

• La fin du contrat en octobre 2025, un appel d'offres ayant été lancé.

Cet hôtel ne répond pas aux exigences conventionnelles. Des rapports de PNC et des alertes émis par les représentants du personnel ont été formulés à plusieurs reprises sans qu'aucune action corrective n'ait été mise en place.

Il est demandé que ces insuffisances soient prises en considération lors des visites prévues en septembre.

3.6 Navette à CDG pour les day-use entre 2 vols

• Navette disponible uniquement entre deux vols, sur demande du PN.
• Pas de prise en charge en cas de MEP (mise en place).

Les élues ont demandé la mise en place de navettes après une MEP, lorsqu'elle est suivie d'un vol en fonction. Le DOA étudie le sujet et reviendra vers la commission.

Les élues ont également rappelé que, dans le cadre des travaux de la PPV à CDG, les PNC en MEP auront davantage recours aux day-use. Leur repos étant impacté par les travaux, il est important qu'ils disposent de navettes depuis les terminaux F et G vers l'hôtel.

3.7 Planning 2023/2024/2025

Ces informations ont été demandées suite à l'analyse des rapports, d'où les indicateurs sollicités.

Selon l'analyse de la production PN, la fatigue ressentie serait liée à une évolution du réseau, à savoir moins de repos réduits et plus de vols longs qu'auparavant.

Par conséquent, les PNC faux-basés montent davantage sur leurs jours OFF. Les changements de rythme sont également beaucoup plus marqués, ce qui induit une fatigue accrue.

Par ailleurs, les fermetures de base et la pyramide des âges contribuent également à accentuer cette fatigue.

Un rappel avait pourtant été fait en commission des rotations concernant le positionnement de certaines rotations comportant des vols très longs dans des enchaînements déjà lourds et une classification en brique lourde.

Les élues ont également demandé que la fourchette d'âge du rédacteur des REF soit intégrée dans l'outil.

- Proportion des vols avec un début de TS compris entre 6h00 et 6h40

Pas de grosses dérives

- Proposition des vols en LVTO suivi d'un TS supérieur à 10h00

Pas de pic notable

- Activité post repos réduit avec une fin de TS après 13h00

Slides.

- Activité pos repos réduit avec un TS supérieur à 10h00

Slides

- Nombre de jours d'engagement de décembre à mai 2025

	CDG	CDG	CDG	CDG	CDG
	202412	202501	202502	202503	202504
CDC	10,8	10,3	9,1	11,2	10,9
HST	9,4	9,3	8,5	10,5	10,3

4. DSVMR :

4.2 Suivi REF problématique QVCT dans la construction des plannings.

Taux de REF en baisse (7,6 ‰) contre 9,3 en 2024. Raisons :

- Baisse du volume de vols à CDG,
- Anticipation des besoins avec renfort d'effectifs,
- Redécoupage de certaines rotations.

4.1 Indice fatigue et stats débarquement clause fatigue (ACR)

- 32 REF programmés, 9,3 % modifiés,
- 23 arrêts en cours de rotation (ACR), en hausse (hôtels, maladie, levers matinaux, RR),

- Exemples : bloc 5ON, 3 ou 4 étapes matin, 5/3.

4.2 Point sur l'évolution IQPN

Demande de la DOA d'élargissement du sondage auprès des PNC 100%. Projet porté avec la QVCT. A voir le calendrier.

5 FFO

5.1 Indicateurs des derniers événements FFO

- 36 événements recensés,
- 42 % avec cause inconnue (mais aucune récidive sur ces cas),
- 5 récidives sur événements à cause connue.
- Proportion des FFO non connus augmentent

Le taux augmente, d'après le DOA cela est induit par un changement de philosophie. D'après les élues sans indicateurs précis, il est difficile d'être catégorique.

5.2 Organisation et calendrier du Groupe de Travail FFO

Calendrier au fil de l'eau. Demande de plus de participation des élues, encore une fois.

Demande d'envoi à tous de l'étude du Dr KLERLEIN

5.3 Demande de mise en place d'un process d'information

Les élues dénoncent une absence de robustesse dans le processus. Il faudra trouver un process qui convienne aux parties prenantes dans un délai acceptable.

6 QUESTIONS DIVERSES

6.1 Point d'information sur le changement de localisation du CEMPN Brest > CEMPN Quimperlé

Fermeture du CEMPN de BES définitive à compter de fin juillet avec transfert vers Quimperlé

Pour les PN souhaitant aller Quimperlé auront une MEP BES-Lorient en voiture de location avec hôtel à Lorient la veille et voiture de location jusqu'à QUIMPERLE puis retour BES.

6.2 Point MT LYS vers CDG - Modalités de mise en place

- Autorisation obtenue de l'Inspection du Travail,
- Mise en œuvre effective au 1er juillet 2025,
- Communication prévue pour les PN concernés.

Les élues rappellent que la communication est essentielle afin que les PN ne soient mis devant le fait accomplie.

La Direction précise que la communication a été diffusée auprès des PN basés LYS début juin.

6.3 Point RPS et fit to fly

Cette demande a été formulée par les élues suite à des comportements infantilisants de certains cadres PNC lors de problématiques opérationnelles. Un rappel sera fait par le responsable exploitation.

6.4 PPV CDG

Ce sujet a suscité de vastes débats. Un changement de dernière minute est survenu en séance. Nous attendons un retour de la direction sur ce thème.

Calendrier prévisionnel des CSSCT PNC

10 septembre

12 novembre

A voir pour mars avant le 30 juin.

Compte Rendu de la Commission Catégorielle PNC
Mardi 08 Juillet 2025

Étaient présents :

- **Pour la Direction:**
  - Mme Juliette Dussaule
  - Mme Virginie Le Baud
- **Intervenants :**
  - Mr Thomas Bazin
  - Mr David Molenga
  - Mr Johan Joncour
- **Pour les Représentants du Personnel :**
  - Mme Marine Tiffay
  - Mr Francisco Morata (absent excusé)
  - Mr Jonathan Chapas
  - Mme Pauline Polonceau Duchene (rapporteur)

❖ Rappel points Commission précédente:

- Demande des temps FMS : Après de nombreuses demandes, les temps FMS ont enfin été mis dans la HOPBOX afin que les PNC puissent les consulter également.

- Taux de 5/1 et 5/3 en reprogrammation (il n'y a pas de 5/1-5/3 en programmation) : demande d'extraction des données depuis janvier 2025

❖ Point Programmation/Production

- **Nombre d'Engagements Moyens**

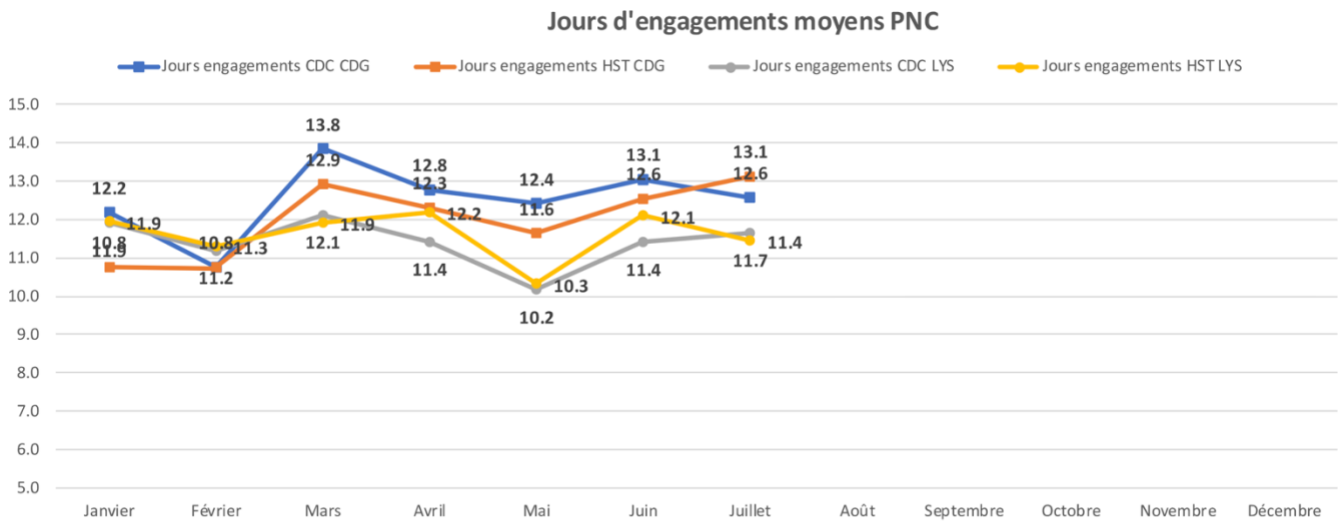

PNC pris en compte :
- Au moins 1 jour de vol dans le mois
- Moins de 10 jours de formation
- Moins de 5 jours de bureau
- Hors IRP
- Hors TA, IAV

- **Nombre de LEGS Moyens**

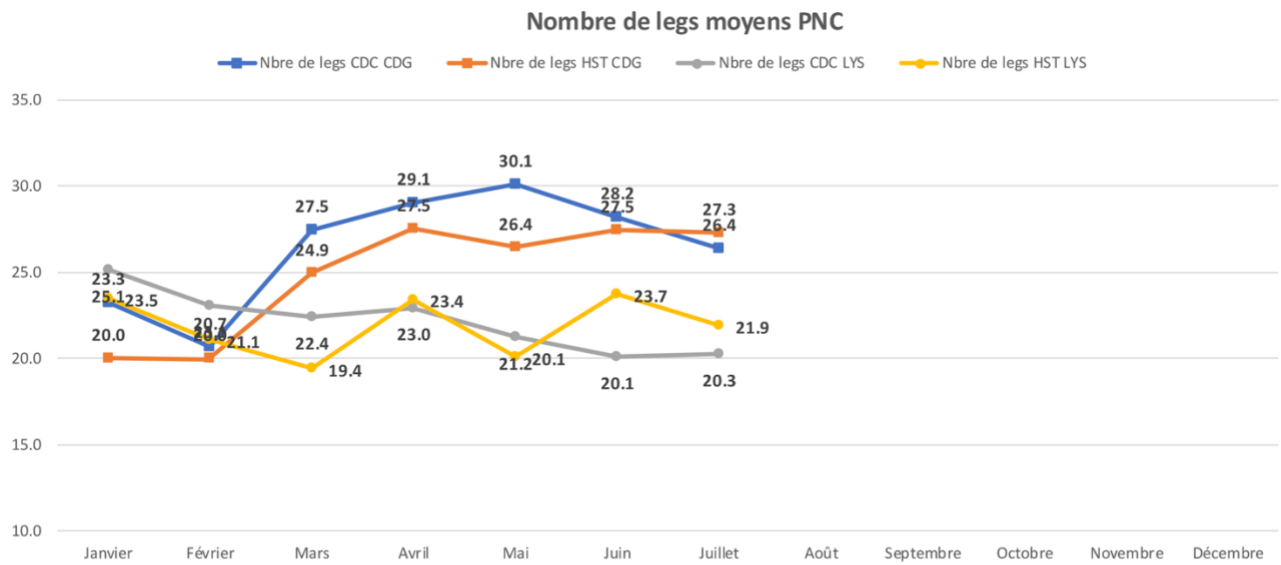

PNC pris en compte :
- Au moins 1 jour de vol dans le mois
- Moins de 10 jours de formation
- Moins de 5 jours de bureau
- Hors IRP
- Hors TA, IAV

- **Fréquence des 6 ON consécutifs (CDC/HST)**

- **Point suivi sur l'encadrement des OFF et semi-encadrement**

RH ENCADRÉS :

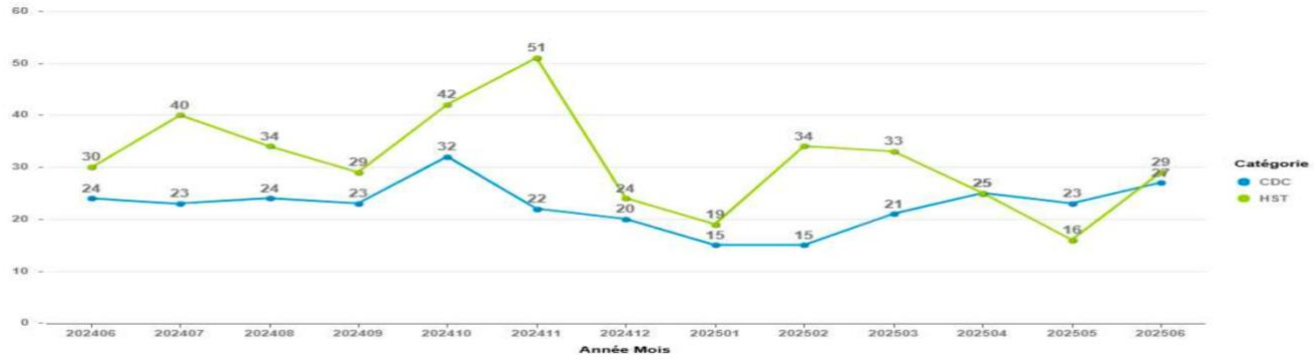

RH SEMI ENCADRÉS :

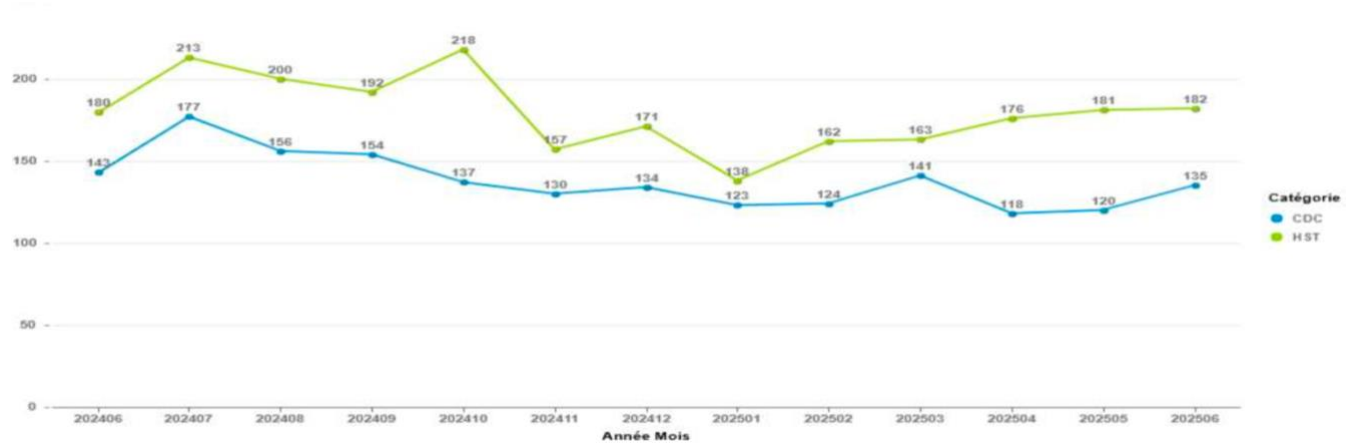

- **Déclenchement FCC**

	Nb de bénéficiaries	Nb devols
202406	29	114
202407	32	104
202408	28	116
202409	42	180
202410	41	150
202411	29	87
202412	34	137
202501	42	156
202502	27	96
202503	50	199
202504	34	120
202505	48	156
202506	34	137

- **Stabilité des OFF Pré-programmés**

2025	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CDC	91%	93%	89%	92%	93%	92%						
HST	92%	91%	94%	96%	93%	95%						

- **Taux d'acceptation de DDA**

	202501	202502	202503	202504	202505	202506
CDC	93,0 %	97,2 %	93,8 %	94,1 %	96,9 %	97,9 %
HST	97,4 %	96,7 %	98,0 %	96,5 %	97,7 %	96,9 %

Nombre de demandes de desiderata

CDC	CDG OFD	CDG ON	LYS OFD	LYS ON
202501	116	45	39	13
202502	135	39	39	14
202503	145	52	38	16
202504	140	47	46	12
202505	156	76	54	20
202506	165	65	53	13

HST	CDG OFD	CDG ON	LYS OFD	LYS ON
202501	86	40	34	16
202502	91	50	34	13
202503	104	49	34	12
202504	106	45	32	10
202505	130	95	40	16
202506	128	73	36	12

- **Taux des Réserves Chaudes programmées/déclenchées :**

RC Progr.	202501	202502	202503	202504	202505	202506
TOTAL	124	116	124	120	124	120

RC déclenchés	202501	202502	202503	202504	202505	202506
TOTAL	73	72	74	61	54	53
TAUX	58,9%	62,1%	59,7%	50,8%	43,5%	44,2%

- **Taux des RPC programmées/déclenchées**

RPC Progr.	202501 CDG	202501 LYS	202502 CDG	202502 LYS	202503 CDG	202503 LYS	202504 CDG	202504 LYS	202505 CDG	202505 LYS	202506 CDG	202506 LYS
CDC	229	76	235	86	258	97	168	93	175	77	231	132
HST	298	82	269	86	327	99	251	86	250	59	276	68
TOTAL	527	158	504	172	585	196	419	179	425	136	507	200

RPC déclenchés	202501 CDG	202501 LYS	202502 CDG	202502 LYS	202503 CDG	202503 LYS	202504 CDG	202504 LYS	202505 CDG	202505 LYS	202506 CDG	202506 LYS
CDC	121	32	96	30	141	43	106	24	98	28	141	51
TX	53%	42%	41%	35%	55%	44%	63%	26%	56%	36%	61%	39%
HST	139	23	87	20	173	32	132	17	99	10	135	27
TX	47%	28%	32%	23%	53%	32%	53%	20%	40%	17%	49%	40%
TOTAL	260	55	183	50	51	52	238	41	197	38	276	78

- **Taux de RPL programmées/déclenchées**

RPL Progr.	202501 CDG	202501 LYS	202502 CDG	202502 LYS	202503 CDG	202503 LYS	202504 CDG	202504 LYS	202505 CDG	202505 LYS	202506 CDG	202506 LYS
CDC	72	70	82	63	74	73	70	71	88	77	79	70
HST	197	64	165	60	116	68	118	64	165	51	119	37
TOTAL	269	134	247	123	190	141	188	135	253	128	198	107

RPL déclenchés	202501 CDG	202501 LYS	202502 CDG	202502 LYS	202503 CDG	202503 LYS	202504 CDG	202504 LYS	202505 CDG	202505 LYS	202506 CDG	202506 LYS
CDC	58	53	50	40	53	43	48	36	67	38	63	52
TAUX	81%	76%	61%	63%	72%	59%	69%	51%	76%	49%	80%	74%
HST	93	48	58	24	70	36	57	22	85	14	91	15
TAUX	47%	75%	35%	40%	60%	53%	48%	34%	52%	27%	76%	41%
TOTAL	151	101	108	64	123	79	105	58	152	52	154	67
TAUX	56%	75%	44%	52%	65%	56%	56%	43%	60%	41%	78%	63%

La moyenne annuelle du déclenchement des RPL (HST et CC) est de 78%

❖ Point effectif PNC:

En août 2025
13 ex-alternants et 2 ex-CDD son intégrés en CDI

En septembre 2025 :
12 ex-CDD et 1 ex-alternant sont intégrés en CDI
2 intégration en CDD de 6 mois

Promotion Alternant 2025/2026 :

20 alternants avec le CCA intégreront en Octobre/Novembre 2025 et 20 alternants sans le CCA intégreront en Janvier/Février 2026.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
CHEF DE CABINE	CDG	213	213	213	213	212	212
	LYS	74	74	74	73	73	73
CHEF DE CABINE	SOUS-TOTAL	287	287	287	286	285	285
HOTESSE / STEW	CDG	256	265	232	229	226	226
	LYS	55	55	55	55	55	55
HOTESSE / STEW	SOUS-TOTAL	311	320	287	284	281	281
PNC	TOTAL	598	607	574	570	566	566

Point IAV :

		PNC CHEF DE CABINE		PNC HOTESSE-STEW	
		Mai	Juin	Mai	Juin
INAPTITUDE CEMA	Nombre de PNC en inaptitude temporaire CEMA avec affectation au SOL	0	0	0	0
	Nombre de PNC en inaptitude temporaire CEMA sans affectation au SOL	5	7	2	5
	Nombre de PNC en inaptitude définitive	1	1	2	2
	Nombre de PNC en inaptitude temporaire Femme enceinte	0	0	0	0
INAPTITUDE TECHNIQUE	Nombre de PNC en inaptitude technique	0	0	0	0

❖ Point suivi des REF:

Augmentation du taux de REF au second trimestre : **8,96 REF ‰ Vols** par rapport au premier trimestre (7,6 REF ‰ Vols)
158 REF ont été rédigés au second trimestre : **118 PNC** et 40 PNT avec comme principaux retours : Durée d'éveil impactée notamment due aux temps de service après lever tôt.

23 REF programmés ont été rédigés par les PNC au second trimestre.
13% on fait l'objet d'une modification.

Arrêts en cours de rotation avril :

22 ASR dont le PN a rédigé un Rex Fatigue.

Les retours sont liés :

- 9 mauvaises nuits HTL BLL/HAJ/TRN.
- 7 pour cause individuelle
- 3 Aléas d'exploitation
- 3 le dernier jour d'un 5ON

❖ POINT RÉMUNERATION:

- **Concernant le suivi mensuel du taux de déclenchement des heures Complémentaires /Supplémentaires pour les CC et HST et par tranche d'ancienneté**

Catégorie	Tranche d'ancienneté	Nombre UHV Complémentaires	Nombre UHV Supplémentaires	Nombre UHV suppl. tx2
CC	5 - 10 ans	125,95	45,16	13,68
	11 - 15 ans	487,73	113,86	38,26
	16 - 20 ans	2501,40	756,39	328,55
	21 - 25 ans	3823,55	1222,42	671,81
	> 25 ans	1848,10	536,49	250,88
Total CC		**8 786,73**	**2 674,32**	**1 303,18**
HST/STW	< 5 ans	3837,26	1299,89	638,71
	5 - 10 ans	382,26	116,30	59,24
	11 - 15 ans	594,51	144,19	63,55
	16 - 20 ans	1046,57	355,07	124,61
	21 - 25 ans	409,75	111,05	45,16
	> 25 ans	35,50	8,16	7,28
Total HST/STW		**6 305,85**	**2 034,66**	**938,55**
Total général		**15 092,58**	**4 708,98**	**2 241,73**

❖ POINTS DIVERS:

- <u>Combien de demandes d'échange de planning ont lieu par mois :</u>

Ce point est reporté à la prochaine Commission

- <u>Point sur les contrats des IPNC</u> :

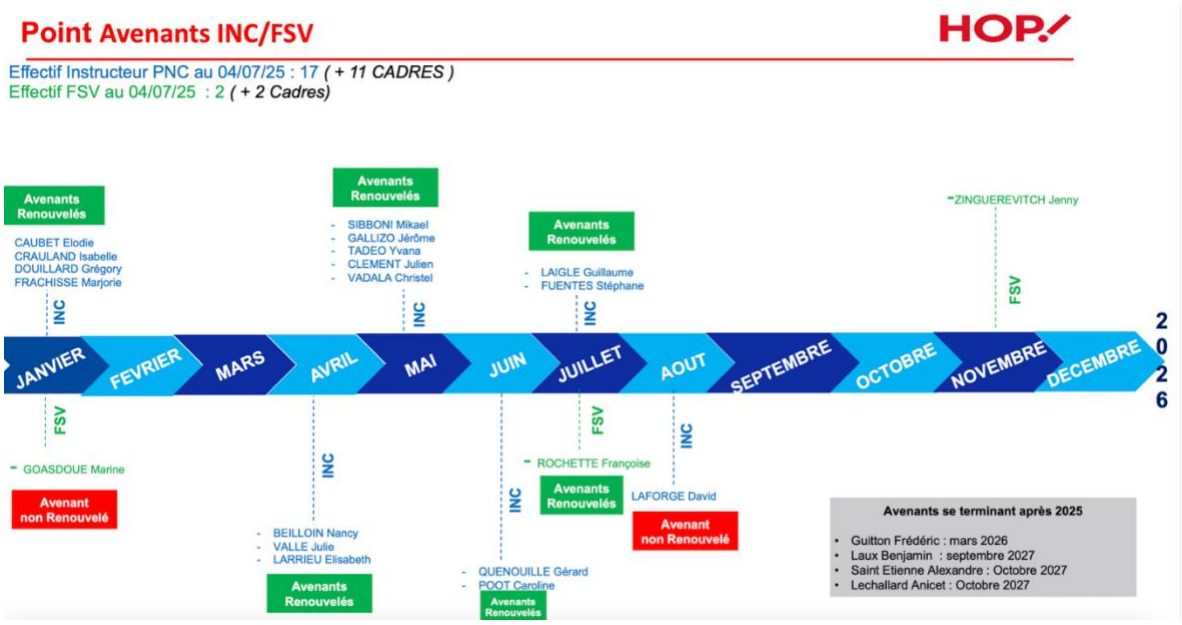

- Point d'avancement sur la mise en place du nouveau logiciel PROD :

Le Nouvel outil de PROD PN ne pourra être mis en fonction dans le premier trimestre 2026, au mieux.

Programmation

- Moyenne mensuelle du nombre de chambre prises avec les points logistiques sur CDG et LYS sur 2023 et 2024

Mois	janvier 2023	février 2023	mars 2023	avril 2023	mai 2023	juin 2023	juillet 2023	août 2023	septembre 2023	octobre 2023	novembre 2023	décembre 2023
CDG	199	205	247	209	155	159	192	149	149	161	233	177
LYS	38	39	35	36	32	38	41	38	32	30	33	43

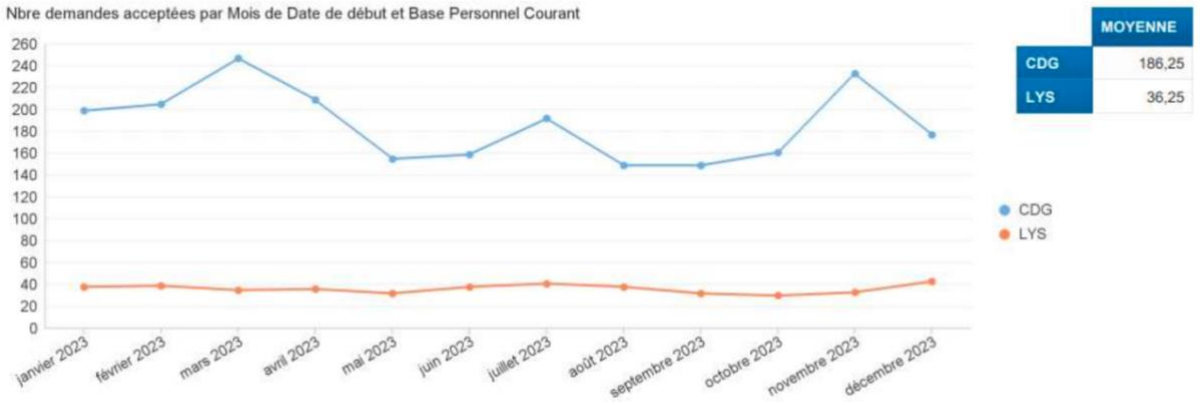

	MOYENNE
CDG	186,25
LYS	36,25

Mois	janvier 2024	février 2024	mars 2024	avril 2024	mai 2024	juin 2024	juillet 2024	août 2024	septembre 2024	octobre 2024	novembre 2024	décembre 2024
CDG	301	255	223	204	184	184	227	243	230	242	284	192
LYS	53	67	51	48	57	34	69	40	59	68	53	51

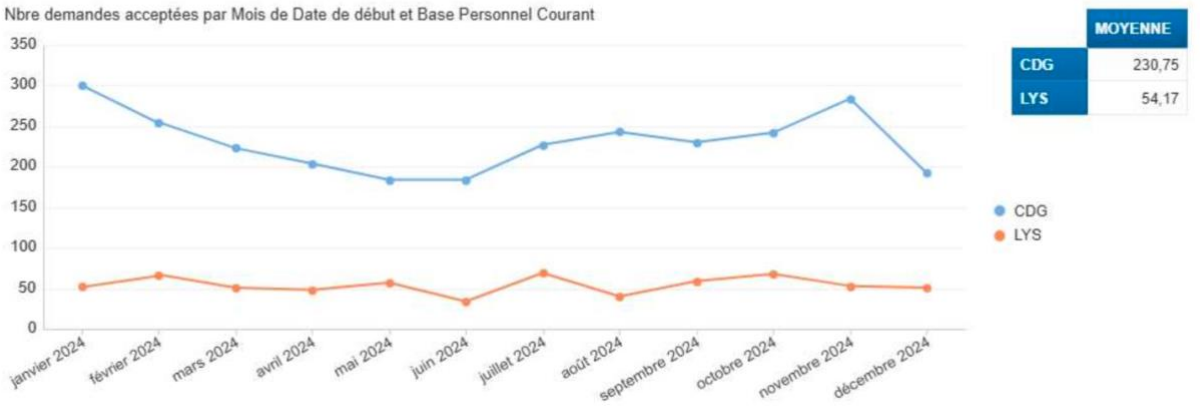

	MOYENNE
CDG	230,75
LYS	54,17

- Moyenne mensuelle du nombre de chambre réservées en day-use « isolé » à CDG et LYS sur 2023 et 2024 :

Mois	janvier 2023	février 2023	avril 2023	mai 2023	juillet 2023	septembre 2023	octobre 2023	novembre 2023	décembre 2023
CDG	4		2	2	1	1	2	1	1
LYS	2	2	1	1			2		1

	MOYENNE
CDG	1,17
LYS	0,75

Mois	janvier 2024	février 2024	mars 2024	avril 2024	mai 2024	juin 2024	juillet 2024	septembre 2024	octobre 2024	novembre 2024	décembre 2024
CDG		1	1		1	2	3	1	1	1	1
LYS	2			1			2	1	1	1	2

	MOYENNE
CDG	1
LYS	0,83

- Nombre de PNC qui ont fait le choix de percevoir la PPV 2025 ou de la placer sur le PERO :

87% des PNC ont souhaité toucher la prime directement

- 8 % ont placé la prime en totalité sur le PERO
- 4% ont demandé un payement partiel avec le solde placé sur le PERO.

- Option choisie pour les indemnités des frais par les PNC :

- OPTION 1 : 75%
- OPTION 2 : 25%

- Moyenne de LEGS mensuel des PNC ayant moins de 3 ans d'ancienneté et Moyenne de LEGS mensuel des PNC en alternance :

Nombre de jours de Vols + Réserves :

PNC ALTERNANT	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
ALTER	11,7	10,8	11,7	12,2	11,8	12,3	11,8
CONTRAT	11,0	10,5	12,5	12,0	11,3	12,6	11,7

Nombre de legs :

PNC ALTERNANT	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
ALTER	22,5	19,2	24,6	28,6	26,3	27,0	25,4
CONTRAT	20,9	20,0	23,8	26,5	25,2	26,9	23,9

Aujourd'hui en Production il n'y a pas de différence de traitement entre les PNC Alternants et les PNC sous contrat CDD ou CDI.
Les paramétrages dans les systèmes en Programmation sont les mêmes ainsi que l'application des principes conventionnels en Reprogrammation et Régulation.

- Point sur l'uniforme (Mr MICHARDIERE renvoie le sujet en COM CAT après échange en CSSCT)

Pour le moment il n'y pas de changement prévu quant à la dotation PNC bien que des « tests » soient en cours .

-Rappel d'informations Passerelle Air France :

L'appel à Volontariat devrait sortir en Octobre/Novembre de cette année.

Concernant le Niveau d'Anglais, un rappel est fait sur le Niveau B2 qui est attendu dans les 3 compétences : **Speaking/Reading/Listening.**

Le Niveau acquis sur les 3 compétences doit figurer sur 1 SEULE et MÊME Attestation.

Les PNC n'ayant pas la sélection AF et voulant bénéficier de cette passerelle devront se faire connaitre auprès de la DRHPN/DPNC afin de pouvoir bénéficier d'une aide à la préparation à l'entretien individuel

La prochaine Commission catégorielle PNC se tiendra le Mardi 09 Septembre 2025